

RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE



VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

ORGANE TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DIFFUSÉ GRATUITEMENT
A TOUTES LES FAMILLES DE LA VILLE

REDACTION - ADMINISTRATION - MAIRIE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Vers de nouvelles tâches

Depuis la parution de notre précédent numéro, en mars dernier, les élections municipales ont eu lieu et 58 % des Fontenois ont fait confiance, dès le premier tour de scrutin, à la liste d'Action Républicaine et Sociale présentée par la majorité du Conseil sortant, qui fut élue en entier.

Nous savons, mes collaborateurs et moi-même, que notre tâche sera lourde, mais forts de notre expérience nous entendons bien surmonter les difficultés qui nous attendent.

Chacun sait que Fontenay-aux-Roses est à la fois une cité-dortoir et une ville-champignon dépourvue de commerces et d'industries importants, génératrices de substantielles recettes.

La valeur du centime, qui dans certaines communes de la Seine dépasse 40 000 francs, n'atteint chez nous que 1 774 francs, ce qui signifie, en termes clairs, que Fontenay-aux-Roses est vingt-quatre fois moins riche que les communes dont il s'agit.

Et cependant, toutes proportions gardées, ses charges sont au moins égales à celles des villes plus favorisées.

C'est assez dire que pour donner satisfaction aux désirs légitimes de sa population, notre municipalité doit, en toute occasion, observer les principes de l'économie la plus stricte et ne se livrer à aucune dépense spectaculaire ou somptuaire.

Mais elle n'a jamais refusé et ne refusera jamais d'apporter son aide la plus totale à toutes les œuvres d'intérêt général et social.

Formé les nombreux problèmes qui se posent à son attention, au moins deux revêtent, actuellement, une importance particulière : le problème scolaire et le problème du logement.

Au point de vue scolaire nous avons à faire face à un considérable afflux d'enfants, conséquence de l'aménagement des nombreux immeubles collectifs qui ont surgi un peu partout dans notre cité. Toute cette nouvelle population enfantine doit, bien entendu, trouver sa place dans nos écoles.

Or, malgré les précautions prises en temps utile par les services municipaux, qui depuis quatre ans au moins ont mis au point les dossiers des constructions scolaires indispensables : agrandissement du groupe du Père et de l'école maternelle du Centre, construction du nouveau groupe garçons - filles - maternelle de la Rue (30 classes), construction du groupe des Ormeaux (45 classes garçons - filles - maternelle et cours complémentaires), nous nous sommes heurtés à la passivité des services publics en matière de subvention.

C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, M. le Préfet de la Seine nous informait de l'agrément, par le ministère de l'Education nationale, des deux programmes définitifs de la Rue et des Ormeaux fixant le montant des dépenses subventionnables respectivement à 261 et à 407 millions ; mais il précisait, hélas, par ailleurs, que le manque de disponibilités ne permettrait pas le financement par l'Etat des travaux en cause avant l'année 1960.

Il ne restait plus, dans ces conditions, qu'à décider une fois de plus la construction de nouvelles classes provisoires. C'est ce qu'a fait le Conseil municipal au cours de sa dernière séance en date du 19 octobre 1959, en approuvant, à l'unanimité, un programme complémentaire de quinze classes aux Ormeaux.

En ce qui concerne le logement, nous avons la fierté de dire que, grâce à notre action, près de cent cinquante foyers fontenois ont pu obtenir l'attribution d'un appartement neuf dans les immeubles H.L.M. de la ville.

Mais nous ne voulons pas nous en arrêter là. Un grandiose projet de transformation totale des quartiers des Saints-Sauveurs, des Sorrières, de la Bassé-Lampe et du Fond des Crouins, par les soins de la Société civile Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations est actuellement à l'étude. Le plupart des terrains nécessaires à l'édition d'un ensemble de 1 100 logements, d'un groupe scolaire complet, d'un centre culturel, etc., ont déjà été acquis. Un neuvième de ces 1 100 logements sera réservé à la commune ou bénéfice des Fontenois, ce qui permettra de satisfaire à 120 nouvelles demandes d'appartements.

Par ailleurs, la construction de quatre groupes d'habitations par la Société Coopérative des P.T.T., « Toit et Joie », dans les quartiers des Toulouse, des Chantelous, des Saints-Sauveurs et des Champarts, pour un ensemble de 420 logements, doit nous donner, en plus, 60 logements.

Il est inutile de préciser que le Conseil municipal œuvrera de tout son pouvoir en vue de la réalisation, aussi rapide que possible, de ces programmes, tout en veillant de très près à ce que nul ne soit lésé dans ces opérations.

Bien d'autres tâches nous attendent encore dans les domaines les plus divers.

L'aménagement du stade municipal est actuellement poussé au maximum. La clôture du terrain est entièrement terminée. D'importants apports de terre vont permettre, dès que les circonstances atmosphériques seront favorables, de réaliser, en premier lieu, un très beau terrain des sports.

La précieuse collaboration de M. Juilliard, Ingénieur T.P.E., de M. Boillet, architecte communal, de M. Lysensoone, architecte de l'Education nationale, de personnalités locales compétentes, de la section sportive du Commissariat à l'Energie atomique et de la Commission des Sports portera ses fruits et Fontenay-aux-Roses pourra enfin être dotée d'un magnifique parc des sports.

Nous avions promis, à nos électeurs, la construction d'une crèche moderne de 40 lits. Les travaux sont d'ores et déjà commencés place Laborde, à l'angle de l'avenue Gabriel-Péri et de la rue Scarron.

Une canalisation d'égout sera incessamment posée sous la chaussée du Sentier de l'Ile. L'adjudication des travaux a eu lieu le mois dernier. Les travaux sont en cours.

Toutes les principales voies de la ville vont être prochainement dotées d'un éclairage public fluorescent.

Des études vont être entreprises en vue de la transformation de l'ancienne salle des fêtes, en salle de cinéma et de spectacles.

Tout cela, bien sûr, ne se fera pas en un jour, mais nous agirons en sorte que cela se fasse le plus vite possible.

Que les Fontenois nous conservent leur confiance, nous ne les décevrons pas.

Maurice DOLIVET,
Officier de la Légion d'honneur,
Maire de Fontenay-aux-Roses.

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE

Service après vente - Gaz assuré
Tél. : ROB. 34-17

ENTREPRISE PRIEZ & Cie



22-24, rue d'Estienne-d'Orves, 22-24
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

AGENCE OFFICIELLE
RENAULT
Garage Carnot

Atelier agricole

Auto-école

Tourisme

Service ESSO

Réparation,
Dépannage,
Électricité,
Tôleerie - Peinture.ACHAT - VENTE
ÉCHANGE - CRÉDIT29-31, rue d'Estienne-d'Orves,
FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : ROB. 11-17

TAPISSERIE-DECORATION-LITERIE

ANCIEN - MODERNE
NEUF
RÉPARATION**PIERRE TARALLE**5, place du Général de Gaulle
Fontenay-aux-RosesDépositaire des matelas à ressort
Tréca - Simmese
et des matelas en mousse de latex
Dunlopillo

L'éclairage public à Fontenay-aux-Roses

L'éclairage public est un service communal qui nous vaut un abondant courrier et, parfois même, des réclamations de la part de nos administrés. Il est aussi l'un de ceux qui pèsent très lourdement sur le budget. Il est certain que, si de gros efforts ont déjà été entrepris dans ce domaine, il reste encore beaucoup à faire.

La modernisation de notre éclairage public se réalise progressivement. Elle a lieu par étapes et se poursuit sans désemparer. Pour satisfaire aux légitimes désirs de la population, un plan d'ensemble, réalisable en plusieurs tranches, a été adopté.

Le réseau actuel, plus ou moins remanié pendant ces dernières années, a été pour l'essentiel réalisé par la Société « Sud-Lumière ».

Il est à noter que ce réseau est entièrement sérien et qu'il subit de ce fait, sous l'action des intempéries, une détérioration assez rapide. L'éclairage initial ne comportait que des lampes normales à incandescence de 250 à 300 watts, renforcées par la suite par des lampes intermédiaires ici et là, ce qui donne à notre éclairage public un caractère beaucoup plus régulier avec suppression des zones d'ombre.

La municipalité s'est attaquée à ce problème en cherchant à faire profiter nos nouvelles installations des techniques modernes. C'est ainsi que l'éclairage des rues Antoine-Petit, des Pierrelais et le bas de la rue Boucicaut, face à l'Ecole Normale,

a été remanié et intensifié par l'installation de tubes fluorescents. Dans tous les carrefours et même dans plusieurs voies à circulation intense, des lampes ballon, à vapeur de mercure, ont été installées à la grande satisfaction des habitants.

Il est hors de doute que ces premières installations diminuent sensiblement les risques d'accidents.

Ce programme est vaste, mais nous entendons bien le réaliser dans un proche avenir et prévoir chaque année au budget une augmentation de crédits correspondant aux besoins.

Quoi qu'il en soit, une trentaine de foyers à vapeur de mercure vont être mis, incessamment, en service dans les voies les plus fréquentées.

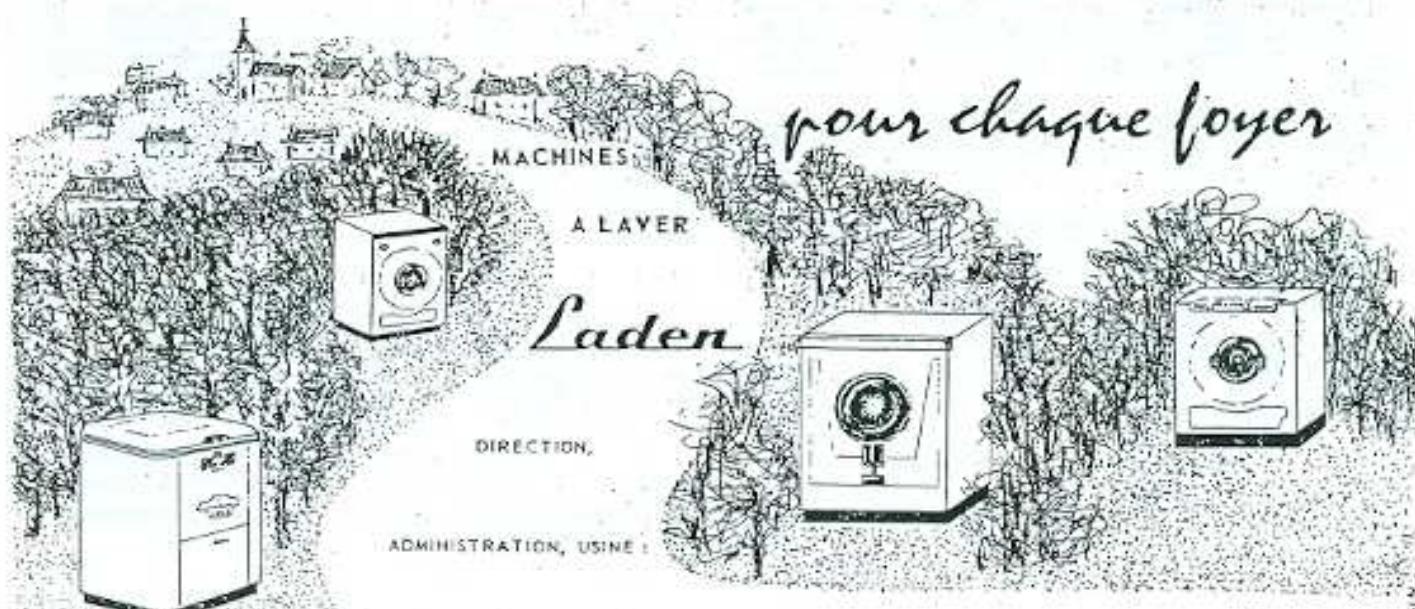
Nous voulons, en résumé, que dans notre ville chacun puisse circuler en toute sécurité, même après la tombée de la nuit, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, de piétons ou d'automobilistes.

Et, bien entendu, il est indispensable que les nouvelles installations conservent un caractère suffisamment esthétique pour ne pas déparer le cadre de notre ville.

Dans notre prochain bulletin nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'évolution de cette importante question de l'éclairage public.

J. MAURIN.
Maire-Adjoint.

il existe une *Laden*



Installations de Chauffage Central et de Brûleurs à Mazout
A. PAIONNI

5, rue Boris-Vildé, 9
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine) - TELEPH. : ROB. 20-65
Dépannage de Brûleurs à Mazout de toutes Marques

BOIS - FER - TOLE

Travaux de : Menuiserie - Serrurerie - Tôlerie

Entreprise BART

 11, rue Jean-Jaurès, 11
ROB. 11-06
FONTENAY-AUX-ROSES

La Municipalité et l'École publique

Une propagande haineuse, actuellement, menée par certains groupements locaux qui se disent laïques mais qui ne sont que sectaires, tend, dans un but purement politique, à occire la table que la municipalité de Fontenay-aux-Roses serait hostile à l'école publique.

Et l'on peut même lire textuellement dans un tract édité par « la majorité laïque de la Caisse des écoles » et approuvé, comme par hasard, par la Société des « Amis de l'école laïque » ces lignes chahutantes :

« Le Maire, plus soucieux de son prestige que de l'intérêt de la population, a menacé de supprimer les subventions de sa municipalité aux œuvres de la cause des écoles. »

Et l'on dit, encore, que le ridicule tue !

Mais puisque d'autrui, poursuivent des buts rigoureusement opposés à ceux qu'ils devraient poursuivre, ont décidé de bousculer les crânes, nous allons, nous, les débouter. Et avec des chiffres à l'appui.

Il faut que les Fontenaisiens sachent que l'ensemble des services mis à la disposition de leurs enfants par la Caisse des Écoles ne fonctionnent exclusivement qu'à l'aide des fonds municipaux, dans les locaux construits ou achetés, aménagés et meublés grâce, uniquement, aux crédits du budget communal.

C'est ainsi que, pendant la seule année 1959, l'aide financière directe apportée par le budget municipal à la caisse des écoles s'est élevée à 17 520 000 francs.

Chapitre le détail :

AIDE FINANCIÈRE
1. Aux colonies de vacances :

a) Subvention de fonctionnement	1 800 000
b) Couverture du déficit	100 000
c) Travaux d'entretien	1 900 000
d) Achat de mobilier et de deux commerçantes	2 500 000
e) Gros travaux	1 400 000
	4 500 000
	8 400 000
Soltz :	10 300 000

2. Aux cantines scolaires :

a) Salaires et traitements du personnel de service	4 000 000
b) Fourniture gratuite E.G.E. (5 F par repas) 60 000 × 5	300 000
c) Acquisition d'une cuisine à gaz	1 400 000
	5 700 000
	1

3. Au budget général de la caisse des écoles :

a) Subvention	1 500 000
b) Pour rémunérer l'organisation de la collecte annuelle confiée à un employé municipal, produit	600 000
Tombola : placement des billets avec le concours du personnel enseignant	320 000
Bons reçus en Mai 1959	340 000
En résumé, montant de l'aide financière directe :	10 300 000
Colonies	5 700 000
Centres	1 500 000
Subvention	17 520 000

duquel il convient d'ajouter les trois journaliers de partage des repas à l'école maternelle du centre et aux écoles primaires et maternelle de la Rive, assuré par le personnel et les voitures de la Ville.

Quant aux dépenses d'ordre purement scolaire, les prévisions telles qu'elles figurent au budget primitif de 1959 sont les suivantes :

— Frais de personnel non compris le personnel des centres	12 209 080 F
ou 160 de 10 221 296 F en 1958 ;	
— Frais de fonctionnement (chauffage, éclairage, fournitures, etc.)	22 120 610 F
ou 160 de 17 817 610 F en 1958,	

dont 12 500 000 F pour les seules fournitures et livres classiques, le matériel d'enseignement et le mobilier scolaire.

Fontenay-aux-Roses est, en effet, l'une des rares villes qui accordent la gratuité totale des fournitures scolaires, non seulement aux élèves des classes primaires, mais encore aux élèves des cours complémentaires.

Néanmoins, d'ailleurs, que les prévisions de dépenses dont il s'agit se révèlent certainement insuffisantes et qu'un crédit complémentaire de l'ordre de 5 millions devra figurer au Budget supplémentaire de l'exercice 1959.

C'est tout ! Et maintenant, amis lecteurs, à vous de juger !

A vous de dire quels sont les véritables défenseurs de l'école publique à Fontenay-aux-Roses.

Les pluriels et les veilleux, ou ceux qui, légitimes représentants de la population, fournissent à l'école publique tout ce dont elle a besoin pour fonctionner parfaitement.

Ceux qui ne font qu'utiliser la haine ou moyen de la colonie ou ceux qui, grâce à leur travail effectif, ont doté notre Ville d'écoles confortables, créées deux cours complémentaires d'enseignement général, renouvelés intégralement les fournitures scolaires, renoué à neuf la cuisine centrale de la cantine, construit et meublé à la moderne deux très belles salles à manger pour vos enfants, acheté, aménagé et meublé plusieurs magnifiques colonies de vacances que toutes les autres communes nous envient et qui peuvent recevoir, simultanément, 350 petits fontenaysiens.

Laissées donc boudinées les mouches du coche ! Ceux qui ne croient pas sur les faits leur attachement à l'école de la République, mais qui le manifestent par des actes, continueront, comme ils l'ont toujours fait, à mettre à la disposition des enfants des écoles communales de Fontenay-aux-Roses tout ce qui leur faut pour bien travailler et tout ce qui leur faut pour passer d'agréables et profitables vacances.

La Commission des Fêtes vous invite à son Grand Bal

"NOIR ET BLANC"

Il faut dès à présent faire mentir ceux qui croient encore aujourd'hui qu'il est quasi impossible de « sortir » Fontenay d'une somnolence devenue, aux yeux de certains, proverbiale. « Toute tentative, disent-ils, pour l'en sortir, est vouée d'avance à un échec certain. »

La Commission municipale des fêtes, pour tenter de mettre fin à cette réputation, envisage dans les mois et même les années à venir, la mise sur pied d'un important programme de festivités.

Elle a décidé, d'ores et déjà, sur l'insistance d'une population toujours plus jeune et plus enthousiaste, la création, le SAMEDI 13 FEVRIER 1960, d'un GRAND BAL D'HIVER avec deux orchestres en renom, ce qui ne s'est encore jamais vu à Fontenay-aux-Roses.

Il ne tient qu'à nous, anciens et nouveaux Fontenaisiens et Fontenaisiennes, de concourir au succès de cette soirée qui se doit d'atteindre un résultat positif. Sans pêcher par excès d'optimisme, ce résultat doit permettre, pour le moins, de « couvrir les frais engagés » et encourager ainsi la Commission des fêtes à poursuivre ses efforts et à réaliser, pour le futur, des fêtes qu'elle voudrait toujours plus attractives et plus nombreuses.

Nous sommes certains d'avance, et vous en remercions, qu'avec nous, vous êtes décidés à animer d'une manière bien « parisienne » notre commune — qui comportera bientôt 20 000 âmes — et qui ne demande qu'à s'exceller et qu'à « vivre ». Nous vous en offrons là l'excellente occasion, ne la laissez pas passer...

Un programme détaillé de la soirée paraîtra en temps voulu; un prix d'entrée raisonnable permettra à tous et à toutes d'assister à ce bal.

Venez à la Salle des Fêtes
le SAMEDI 13 FEVRIER, à 21 h 30
AMENEZ VOS AMIS...

ET MERCI...

Etat des réalisations municipales en 1959

Notre lecteur trouvera ci-après, sous une forme schématique, le bilan des principales réalisations municipales intervenues au cours de l'année 1959.

Assainissement (constructions d'égouts).

- Rue de l'Ile (système unitaire) (400 mm) 247 m
- Rue des Ormeaux (système séparatif) (200 mm) 90 m
- Rue des Hautes-Sorrières (système séparatif) (200 mm) 60 m

La première avec la participation de la Ville de Châtillon et de la Société « Tait et Zales » ;

Les autres, en relation avec la construction des voies devant desservir les deux groupes scolaires des Ormeaux et de la Rose.

Vérité :

- Viabilisation de la rue Pierre-Brossolette (partie) ;
- Viabilisation de la rue du Stand ;
- Terrassements pour terminaison des rues des Ormeaux et des Hautes-Sorrières.

Entretien de Voies :

- Très importante, remise en état des chaussées obturées par les tranchées, les conciliations et le trafic intense résultant des nouvelles constructions dans de nombreux quartiers.

Trottoirs :

Emulsion trottoirs :

- Avenue de Paris (partie) ;
- Avenue de Verdun ;
- Avenue du Général-Leclerc (partie) ;
- Avenue du Parc.

Mâcheron :

- Rue des Pierrelots ;
- Avenue Gabriel-Péri.

Réfection :

- Rues Robert-Marchand, Ledru-Rollin, Boucicaut, Mon-Dormoy, avenue de Verdun.

Conduites d'eau :

— Rue des Ormeaux	55 m
— Rue des Hautes-Sorrières (voies desservant les deux futurs groupes scolaires). Par ailleurs, pour l'amélioration de la desserte, des boucles de conciliations sont faites avec l'aide des constructeurs :	66 m
— Rue Mon-Blum	75 m
— Rue des Bénares	145 m
— Rue Blanchard et Georges-Bronne	45 m
— Voie nouvelle de la rue du Docteur-Soubise à la rue La Fontaine	227 m
— Renforcement conciliations : rues du Plateau et André-Sabat	465 m

Éclairage public :

- Équipement de toutes les minuteries avec le Système Puhoda. Nouveaux foyers d'éclairage :
- Rue des Bénares (5) ;
- Rue des Touvettes (4) ;
- Rue des Sorrières (3) ;
- Parc municipal (1).

Bois et Matériaux de Construction

PANNEAUX EN FIBRE DE BOIS - PATOLAC - SIRE - BOIS DE CHARPENTE ET DE MENUISERIE - PLACOPLATRE - TUTAIS DE GRÈS - APPAREILS SANITAIRES - FONTE DE BÂTIMENT

Société LEBOIS-DARDANT

49 à 55, avenue Raymond-Croiland
(Ancienne avenue de Robineau)

PLESSIS-ROBINSON (Seine)

Arrêt Autobus : Pasteur et Edmond-About

Téléphone : ROBINSON 03-39

ETERNIT - TOUS CARRELAGES - STILLITE

Remplacement d'anciennes lampes par des foyers fluorescents :

- Rue Boucicaut (14) ;
- Rue Ledru-Rollin (3) ;
- Rue Jean-Jaurès (3) ;
- Rue Blanchard (5) ;
- Rue Blonchet (2) ;
- Rue La Boissière (2) ;
- Rue Mon-Dormoy (1) ;
- Rue des Bénares (2) ;
- Place de l'Église (2) ;
- Place du Général-de-Gaulle (3) ;
- Rue d'Estienne-d'Orves (2) ;
- Avenue de Verdun (2).

Généralisations de gaz :

- Avenues de la Résistance, Jean-Moulin, rue du Docteur Soubise 450 m
 - Rue Ledru-Rollin, renforcement 280 m
- Ces réalisations ont été financées sur les crédits du fonds syndical intercommunal.

Divers :

- Abri ligne 194, arrêt « Le Plateau » ;
- Cinq nouveaux panneaux d'affichage ;
- Panneaux de signalisation ;
- Clôtures aux carrefours importants.

Parc :

- Réfection des allées du Parc ;
- Nouvelle clôture avec portes sur avenue du Parc ;
- Pose de bancs.

Terrain de sport :

- Enduit intérieur à la clôture en ciment ;
- Apport de terre végétale et aménagement provisoire du terrain de football et tennis ;
- Achat d'un motoculteur.
- Pose de buts ou terrain.

Entretien des bâtiments communaux :

Gymnase :

- Panneaux grillagés ;
- Réparation des portes.

Église :

- Nouvelle horloge ;
- Réfection des grilles extérieures.

Colonies scolaires :

Etables :

- Entretien divers ;
- Peinture des extérieurs et des intérieurs ;
- 1 camionnette 2 CV ;
- Mobilier (trêneaux, plateaux, armoires, tables, buffets, bancs) ;
- Couvertures, draps, linge.
- Electrophone.

Chorale :

- Aménagement des derniers chalets au point de vue sanitaire ;
- Peinture des extérieurs des chalets ;
- Escalier d'accès entre les chalets ;
- Aménagement d'un sous-sol.

RADIO -

P. E

12, rue Jec
ROB. 44-81 - Ft

Agent

THOMSON

Dépannages

FLEURS

Corbeilles - Couronnes

Germaine

DUPRÉ

23, rue Boucicaut, 23
FONTENAY - ROB. 10-40

Livraison à domicile
Toute destination

- Construction d'un espace de secours;
- Aménagement d'une seconde salle à manger;
- Construction d'un abri dans le terrain de jeux;
- 1 camionnette 2 CV;
- Mobilier et matériel de cuisine et de réception;
- Plantations.

Ecole :

Groupe du Parc :

- Groupe sanitaire aux deux écoles;
- Espace de secours école de filles;
- Pavillon pour concierges et ambulanciers, et aménagement des anciens logements en salles de classes;
- Agrandissement et clôture cour, école de garçons;
- Construction d'une classe en préfabriqué pour le cours complémentaire garçons et le patronage;
- Amélioration et peinture des préaux;
- Aménagement de salles de motrices;
- Rideaux aux classes provisoires;
- Ravitaillement partiel côté Parc et Avenue.

Ecole maternelle, place de l'Église :

- Mur de clôture au nouvel alignement;
- Transport du transformateur;
- Rideaux aux classes provisoires;
- Aménagement et goudronnage de la cour, grilles d'arbres, bac à sable, bordures parisiennes;

Groupe de la Rue :

- Nouveau goudronnage des cours;
- Rideaux aux classes de la maternelle, aux bureaux et à la plonge;
- Chiffonnage des bureaux des directrices.

Futur groupe des Ormeaux :

- Défrichage du terrain avec bulldozer;
- Enlèvement de branches à la pelle mécanique.

Mobilier - Matériel :

- Mobilier complet pour 15 classes, comprenant : tables individuelles, bureaux, classeurs, armoires, chaises, bancs, meubles de rangement, pendules, cartes, lits de repos, tablinoix, cartes murales, globes terrestres, compendiums.

Groupe du Parc :

- Matériel scientifique pour cours complémentaire;
- Mobilier pour salle de sciences et patronage;
- Duplicateur, appareil de projection, films, magnétophone, électrophones, machine à coudre.
- Mobilier et matériel supplémentaire pour réfectoire et cantine.

Groupe de la Rue :

- Mobilier supplémentaire pour classes;
- Matériel de réfectoire, vaisselle;
- Matériel d'intermède, de théâtre;
- Appareil de projection, électrophones.

JOURS DE RÉCEPTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire de Fontenay-aux-Roses et MM. les Maires-Adjoints reçoivent à la Mairie aux jours et heures ci-après :

M. DOLIVET, Maire
M. LEFEBVRE, Premier Adjoint
M. MAURIN, Deuxième Adjoint
M. CORNET, Troisième Adjoint
M. GENDRON, Quatrième Adjoint

Lundi et samedi, de 11 h à 12 h et sur rendez-vous.
 Jeudi, de 9 h à 10 h; samedi, de 11 h à 12 h et sur rendez-vous (ROB. 13-90).
 Tous les jours, de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.
 Mercredi, de 10 h à 12 h, et sur rendez-vous (ROB. 05-64).
 Jeudi, de 9 h 30 à 12 h, et samedi de 9 h à 12 h.

Gymnase municipal

Section de Boxe

Prochainement, ouverture d'un cours de boxe par M. Prévot, professeur diplômé, en vue de la création ultérieure d'une section locale. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie, au centre administratif.

Ces cours sont gratuits.

Il est rappelé aux amateurs, qu'une section éducation physique et gymnastique fonctionne sous la direction de M. Bouillon, aux jours et heures suivants :

Section des grands : mardi et vendredi de 19 h à 21 heures;

Section des petits : mercredi et samedi, de 18 h à 20 heures, au gymnase municipal, parc de Fontenay.

Ces cours sont gratuits.

Renseignements sur place.

D'autre part, il existe également un cours de judo, par professeur diplômé, mais payant, aux jours suivants :

Mercredi et samedi de 19 h à 22 h, salle du gymnase également.

Notre Grand Bal du 13 Février

Le prestigieux accordéoniste Jo Privat et son orchestre du Balojo, et l'extraordinaire saxophoniste-clarinettiste Gob Edmar et son orchestre noir, prêteront leur concours au bal « Noir et Blanc » qui aura lieu le samedi 13 février 1960, à 21 h 30.

Nul doute qu'un public nombreux voudra voir et entendre ces champions incontestés dans leur spécialité, et qui, pour la première fois, vont se produire ensemble pour jouer en alternance tous les succès de la danse.

La renommée mondiale de ces deux virtuoses est depuis longtemps, confirmée par tous leurs succès connus de tous les amateurs de disques et de la radio.

Leur formation, dynamique à souhait, excelle aussi bien dans le genre jazz, musette, typique ou tango.

Présentation impeccable, talent certain de tous les éléments, homogénéité des ensembles sous la conduite de tels chefs, voilà de quoi combler tous les amateurs de danse et de belle musique, et nous sommes persuadés qu'un public nombreux sera présent à cette manifestation dansante unique en son genre.

ELECTION

OIS
1-Jourès, 12

FONTENAY-AUX-ROSES

officiel

SCHNEIDER

autres marques —

CHANTIER DE LA MAIRIE

C. ANGLADE

E. BARBANCE

9, place du Gé de Gaulle, 9
FONTENAY-AUX-ROSES

Tél. : ROBINSON 11-45

GARAGE DU CENTRE

SIMCA RENE COQUART

6, rue Max-Dormoy, 6
FONTENAY - ROB. 11-14

VENTES

REPARATIONS

Station service Shell Pièces détachées

MESSAGERIES PARIS-SUD

24, rue Jean-Jaurès, FONTENAY-AUX-ROSES

ROB. 10-21

LOCATION
DE
VEHICULES
EXPEDITIONS
PROVINCE - ETRANGER

TRANSPORTS
DEMANAGEMENTS
SERVICE QUOTIDIEN
DE MESSAGERIES
PARIS - BANLIEUE

Ets d'HORTICULTURE

GAUTHIER-BOUSSAC

26, rue d'Estienne-d'Orves

FONTENAY-AUX-ROSES

A. GRELOU

SUCCESEUR : J. RAYNAUD

PLOMBERIE SANITAIRE
COUVERTURE
CHAUFFAGE CENTRAL

9, rue Antoine-Petit, 9
FONTENAY-AUX-ROSES

PHARMACIE CENTRALE

46, rue Boucicaut,
ROB. 10-02. - FONTENAY
Ouvert de 9 h à 20 h

LABORATOIRES D'ANALYSES
MÉDICALE

Prélèvements au laboratoire
et à domicile

Chocolaterie

ERIAM'S

16 à 20, rue André-Salé
ROB. 21-74 - FONTENAY

R. M. P. S.

RECUPERATION METALLURGIQUE
PARIS - SUD
S.A. 1 000 000 de F
Bureau-Chantier :
31, avenue Gabriel-Péri
Fontenay-aux-Roses (Seine)
Tél. : ROB. 39-73

MAÇONNERIE
ET TRAVAUX PUBLICS
ENT. FELIX BOUCOUP
Maison fondée sous le même nom
depuis 1825
7, rue Labassière
Fontenay-aux-Roses
Tél. : ROB. 10-16

Ambulance municipale. — Au Centre administratif (ROB. 10-01 ou 11-80). — Après les heures d'ouverture des bureaux, téléphoner à ROB. 11-80.

Bibliothèque : 10, rue Jean-Jaurès. — 9 000 volumes. — Lecture sur place et prêt de livres. — Ouverte tous les mardis de 17 h 30 à 20 h.

Architecte communal : M. Boiret (réception à la Mairie le jeudi matin à 10 h).

Cimetière. — Rue des Pierrelots.

Pompes Funèbres. — S'adresser au Secrétariat de la Mairie et au Bureau de Bagneux, 2, rue de la Mairie. — Préposé : M. Distrans (ALE. 24-90).

Recette-Perception. — Tournée de recouvrement des impôts les premier et troisième mardis de chaque mois, de 9 h à 11 h 30, au Centre administratif. — Les autres jours, les bureaux situés 10, place Nationale, à Châtillon-sous-Bagnoles [Seine] sont ouverts de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, le samedi de 9 h à 15 h. Fermés au public le mardi toute la journée. — Receveur-Percepteur : M. Chepus (ALE. 41-70. — C.C.P. 9002-43 Paris).

Contributions Directes. — Inspecteur central : 169, rue de Rennes, Paris (6^e). — Mardi et vendredi, de 9 h à 12 h. — A la Mairie de Fontenay-aux-Roses le quatrième mercredi de chaque mois, de 14 h 30 à 16 h 30.

Poids et Mesures. — Bureau : 18, rue Victor-Hugo, à Montrouge. Le lundi de 14 h à 16 h.

Contributions Indirectes. — Inspection centrale et Recette centrale : 9, avenue Galois, à Bourg-la-Reine (ROB. 08-14). — Caisse ouverte tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, sauf jours fériés, samedi après-midi et le 25 de chaque mois. — Les inspecteurs reçoivent, en principe, le matin de 9 h à 12 h.

Receveur buraliste : M. Brossy, 113, rue Boucicaut, à Fontenay-aux-Roses (ROB. 12-31).

Enregistrement. — Domaine-Timbre : 9, rue du Docteur-Berger, à Sceaux (ROB. 16-21).

Hypothèques. — Huitième bureau : 23, rue de la Mouzaïa, à Paris.

LIBRAIRIE - PAPETERIE
JOURNAUX
"Chez Jany"
BONNETERIE - MERCERIE
110, rue Boucicaut
FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : ROB. 14-43

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie

Secrétariat : 75, rue Boucicaut. — Secrétaire général : M. Lavoie. — André - ROB. 10-01 et 11-80. — Tous les jours de la semaine, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h ; le samedi, de 8 h 45 à 12 h. — Bureau militaire - Voie - Architecture et Urbanisme - Cadastre - Climatique - Hygiène - Comptabilité et Finances.

Centre administratif : 10, rue Jean-Jaurès. — Chef de bureau : M. Genetet Pierre - ROB. 10-01 et 11-80. — Mêmes jours et heures d'ouverture que le Secrétariat. — Etat civil - Affaires et Aide sociales - Liste électorale - Service des Ecoles et des Contines - Colonies de vacances.

Justice de Paix : 68, rue Houdan, à Sceaux. — Audiences le mercredi. — Greffier : M. Bouyoure. — Tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, excepté le samedi après-midi et le dimanche (ROB. 00-35).

Huissier : M^e Soutet, 98, rue Houdan, à Sceaux (ROB. 00-53).

Notaire : M^e Venat, 5, rue des Ecoles, à Sceaux (ROB. 00-21).

Bureau de la Main-d'œuvre : 68, avenue du Mar-Joffre, à Bourg-la-Reine (ROB. 31-36).

Sécurité Sociale. — Centre 100 : 95, rue Houdan, à Sceaux (ROB. 02-38).

Ponts et Chaussées : M. Juillard, ingénieur divisionnaire, 15, avenue de Verdun, à Sceaux (ROB. 01-45).

Eaux. — Compagnie Générale des Eaux : 52, rue d'Anjou, à Paris. — Chef d'inspection : 1, avenue de la Division-Leclerc, à Châtillon-sous-Bagnoles (ALE. 41-19). — Fontainier : 2, rue d'Estienne-d'Orves, à Châtillon-sous-Bagnoles.

Électricité : 4, rue de Malbry, Le Plessis-Robinson (ROB. 03-54).

Gaz. — Bureau d'abonnement et magasin d'exposition et de vente : 112, rue Houdan, à Sceaux (ROB. 01-84 et 12-30).

P.T.T. : 2, place du Général-de-Gaulle. — Receveur : M. Vinteroux (ROB. 12-00). — Au guichet : ROB. 10-00. — Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. — Fermé le dimanche.

51, rue de Bagneux, à Sceaux - Blagis - (ROB. 45-62). — Ouvert tous les jours de 8 h à 19 h, sans interruption. — Fermé le dimanche.

Marché. — Rue La Boissière et avenue de Verdun. — Mardis, jeudis et samedis matins. — Concessionnaire : M. Rigaud, 10, boulevard Barbès, à Paris.

GARAGE DES BLAGIS
Agence Officielle Renault
STATION-SERVICE - ESSENCE - REPARATIONS - DÉPANNAGE
ACHAT ET VENTE
6, avenue Jean-Perrin, 6
FONTENAY-AUX-ROSES - TEL. : ROB. 03-82

Enseignement public

Cours Complémentaires et Ecoles Primaires du Parc (garçons et filles) : 4 et 6, avenue du Parc (ROB. 12-40). - Directeur : M. Gannat. Directrice : Mme Chorpentier.

Ecole Maternelle : 17, place de l'Eglise (ROB. 12-40). - Directrice : Mme Dolivet.

Ecole Primaires et Maternelle « La Roue » : 50, avenue Gabriel-Péri. - Directrices : Mme Gayard et Mme Lapeyre.

Ecole Primaires et Maternelle : Groupe intercommunal des « Blagis », 25, avenue Georges-Clemenceau, à Sceaux (ROB. 29-50).

Ecole Normale Supérieure : 5, rue Boucicout (ROB. 10-56). - Directrice : Mme Mougandre.

Lycée Lakanal (garçons) : avenue du Président-Franklin-Roosevelt, à Sceaux (ROB. 12-52).

Lycée Marie-Curie (filles) : rue Constant-Pilatre à Sceaux (ALE. 20-18).

Cours du soir (adultes, enseignement ménager, etc.) : 6, avenue du Parc.

Centre d'Orientation Professionnelle : 2, avenue Emile-Boutroux, à Montrouge (ALE. 47-00).

Centre d'Apprentissage (garçons) : avenue du Président-Wilson, à Cachan (ALE. 47-00).

Centre d'Apprentissage (filles) : 95, rue Houdon, à Sceaux (ROB. 14-03).

Patronage :

Garçons. - Directrice : Mme Parrot.
Filles. - Directrice : Mme Venditti.

Tous les jeudis, aux écoles Groupe du Parc, de 8 h à 18 h 15.

Maternelle « Centre » et « Roue ». - Garderie chaque jour, de 8 h à 18 h.

Transports

Métro (ligne de Sceaux) : station de Fontenay.

Autobus (n° et directions) :

Ligne 194 : Porte d'Orléans-Fontenay (Mairie).

Lignes 194 et 195 : Porte d'Orléans-Butte-Rouge.

Ligne 128 : Porte d'Orléans-Sceaux (Mairie).

Aux heures d'entrée et de sortie des lycées.

Ligne 188 : Porte d'Orléans-x Les Blagis x.

Adresses utiles

Commissariat de Police : Mairie de Sceaux (cour de la Mairie), rue Houdon (ROB. 26-02).

Police-Secours : ROB. 02-52.

Gendarmerie : 4, rue du Maréchal-Joffre, à Sceaux (ROB. 26-15).

Pompiers de Paris : 25, rue Rivot, à Bourg-la-Reine (ROB. 09-38 et 09-48).

Hôpital Broussais (Chirurgie) et du Kremlin-Bicêtre (Médecine).

Clinique chirurgicale (privée et agréée par le S.S.) : 25, avenue Lombard, Fontenay-aux-Roses (ROB. 35-61).

Hospice communal : 23, avenue Lombard (ROB. 10-48).

Clinique d'accouchements : 19, rue du Maréchal-Gallieni (ROB. 22-13).

Hygiène - Sports - Loisirs

Service Social. — Permanence : 1, rue Blanchet (ROB. 12-86).

Dispensaire municipal : 1, rue Blanchet (ROB. 12-86). Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le samedi après-midi.

Consultation de nourrissons tous les lundis de 15 h à 17 h.

Consultation pour enfants du second âge les deuxièmes et quatrièmes jeudis de 10 h à 12 h.

Consultation de médecine générale tous les jeudis de 14 h à 17 h.

Tous les jours, sauf le lundi matin et les jours de consultations ci-dessus : soins, piqûres, aérosols, rayons ultra-violets, etc.

Dispensaire d'O.P.H.S. : 13, rue d'Estienne-d'Orves, à Châtillon (ALE. 35-13).

Crèche municipale : 1, rue Blanchet (ROB. 12-86). - 25 lits. - Ouverte tous les jours de 7 h 30 à 19 h, sauf le samedi.

Bains-douches municipaux : 1, rue Blanchet. - Ouverts le samedi de 7 h à 20 h et le dimanche matin de 7 h à 12 h.

Stade et Gymnase : avenue de Paris, Parc communal.

Piscine : route de Versailles, à Châtenay-Malabry (ROB. 14-27).

Salle des Fêtes : place Blanchet.

Cinéma : 86, rue Boucicout.

MAISON DE LA PRESSE LIBRAIRIE - PAPETERIE CADEAUX**M. VARNEROT**

24, rue Boucicout, 24

FONTENAY-aux-ROSES

Dépôt central
de journaux
Tél. : ROBINSON 23-10

CHANTIER DE L'AVENIR

Tous combustibles
Kerone - Primagoz
Propane - Butane

J. PAGES
111-119, rue Beaucourt
Fontenay-aux-Roses
Tél. : ROB. 11-45

Établissements d'Horticulture

J. TIPHAIN
7, av. de la Division-Leclerc,
Fontenay-aux-Roses

Spécialité :
Tulipes - Gladiols - Muguet

PATISSERIE INDUSTRIELLE CONFISERIE

"LA FONTENOISE"
16, rue des Pierrelots
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)
Tél. : ROB. 10-42
Spécialité pour collectivités - Marchés
Service livraison Paris-Bordelais
Expédition province

TEINTURERIE REA

110, rue Boucicout, 110
FONTENAY - ROB. 28-16

CORDEBAR

Toutes réparations
de corroyer
— Devis gratuit —
98, r. Boucicout, ROB. 21-75
FONTENAY-AUX-ROSES

BOIS ET CHARBONS

de toutes provenances
(Ancienne Mâcon SIX)
FRANCOIS LETORET Suc.
52, rue Boucicout,
Fontenay-aux-Roses
Tél. : ROBINSON 11-40

CHANTIER DU CENTRE

COKE - BRICUETTES - BOULETS
CHARBON DE BOIS
MAZOUT - LINGOTS

ETABLISSEMENT « LA MATIERE MOULEE »

ALEXANDRE KOURBATOFF

Tout mouillage pour
Industrie - Commerce

4, rue des Richades, 4
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

TELEPH. : ROBINSON 11-28

Entreprise VICTOR DIDERON

137, avenue Lamartine - LE PERREUX - TEL. 07-54

VIDANGES ET ENTRETIEN

de fosses fixes et septiques, puisards, stations d'épuration, débouchage d'égouts, curage de fossés et d'étangs, terrassement.

TOURS de GARDE

DOCTEURS

27-12-59 ...	Dr BINEAU, 18, rue Boris-Vilde.	ROB. 11-75
3-1-60	Dr COLSON, 126, rue Boucicaut.	ROB. 10-70
10-1-60 ...	Dr DELMAS, 56, av. du Général-Leclerc.	ROB. 59-86
17-1-60 ...	Dr FRUCHTER, 79, av. Gabriel-Péri.	ROB. 00-13
24-1-60 ...	Dr LECONTE DES FLORIS, 15, r. des Paridis.	ROB. 40-19
31-1-60 ...	Dr RAINÉ, 4, rue des Roses.	ROB. 10-13
7-2-60	Dr AMIABLE, 17, rue J.-Jaurès.	ROB. 32-34
14-2-60 ...	Dr BENCHETRIT, 7, rue Blanchard.	ROB. 07-47
21-2-60 ...	Dr BINEAU, 18, rue Boris-Vilde.	ROB. 11-75
28-2-60 ...	Dr COLSON, 126, rue Boucicaut.	ROB. 10-70

PHARMACIENS

JOREZ-ROLLAND, 81, av. Marcellin-Berthelot, Châtillon.	ALE. 79-47
DENISOT-CHAVEPEYRE, 104, rue Boucicaut, Fontenay.	ROB. 39-31

Le tour de garde officiel pour 1960 n'est pas établi à ce jour par la Préfecture de Police ; il sera publié aussitôt que possible sur les panneaux municipaux.

CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire de Fontenay-aux-Roses est située 6, avenue du Parc, entre l'école communale des garçons et l'école communale des filles.

Le local où la cuisine est installée a été complètement rénové au cours de l'année 1959. La cuisine est spacieuse, claire et bien aérée. Un fourneau à gaz de conception moderne vient d'être installé et peut servir à la préparation des aliments pour 600 rationnaires.

Une grande chambre froide existe également, où peuvent être conservés pendant plusieurs jours les aliments, la viande et les fruits.

Des locaux annexes ont été prévus, où seront déposés les denrées non périssables, les ustensiles de cuisine, etc.

Le personnel comprend un chef cuisinier et plusieurs femmes de service.

Ce personnel très dévoué assure d'une façon parfaite le fonctionnement de la cantine.

Le chef cuisinier prépare des plats sains et variés, et les enfants, ainsi que les adultes autorisés à prendre leurs repas à la cantine, sont très satisfaits des menus.

La cantine scolaire fonctionne tous les jours (repas du midi), sauf le dimanche et les jours fériés. Le jeudi, une garderie est prévue et les enfants dont les parents sont absents du foyer ce jour-là peuvent y prendre leurs repas.

La cantine sert également des repas pour les personnes âgées dont les ressources sont insuffisantes, au prix de 30 F, le supplément étant remboursé à la Caisse des Ecoles par le Bureau d'Aide Sociale.

Les effectifs moyens mangeant à la cantine scolaire sont actuellement les suivants :

- 180 garçons à l'Ecole des Garçons (rue du Parc).
- 180 filles à l'Ecole des Filles (rue du Parc).

- 80 enfants à l'Ecole Maternelle (rue du Parc).
- 60 enfants à l'Ecole de la Roue.
- 60 enfants à l'Ecole Maternelle de la Roue.
- 60 grandes personnes.

Dans ce dernier chiffre, sont compris :

- les instituteurs et les institutrices,
- le personnel de la cantine,
- les personnes âgées,
- divers employés communaux domiciliés hors de la ville.

Les prix des repas ont été fixés :

- à 220 F pour les adultes,
- à 200 F pour les enfants des Ecoles communales,
- à 180 F pour les enfants de l'Ecole maternelle.

Toutefois, pour certains enfants dont les familles sont reconnues nécessiteuses, la Municipalité peut accorder une réduction sur ces derniers tarifs.

Trois grands réfectoires existent actuellement dans la localité pour chacune des trois écoles du Centre et deux réfectoires pour les deux écoles de la Roue.

Les salles où les enfants prennent leurs repas sont spacieuses et accueillantes.

Des tables pour 8 enfants et des chaises ou tabourets recouverts de formica sont mis à la disposition des enfants.

Les repas sont servis rapidement dans une vaisselle pratique et agréable. Le cadre des salles à manger est extrêmement plaisant. Les enfants sont surveillés par des instituteurs et des institutrices spécialement désignés.

La direction du fonctionnement de cet organisme a été confiée à M. COURET, Maire-Adjoint, qui, avec le concours dévoué du Directeur et des Directrices d'écoles, met tout en œuvre afin de donner entière satisfaction à la population et aux enfants.

COUVERTURE — PLOMBERIE — CHAUFFAGE CENTRAL
APPAREILS MÉNAGERS

EST Y. BEURDOUCHE

Anciennement Sté Agostini

31, rue Boucicaut

Tél. : ROB. 11-74